

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA
QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS**

**Syndicat Intercommunal Pour la Valorisation
et le Traitement des Résidus Urbains**

Année

2006

Préambule

Les élus ont désormais l'obligation de présenter un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets (décret n°2000-404 du 11 mai 2000).

Lorsque la compétence en matière d'élimination des déchets a été transférée totalement ou partiellement à un Établissement Public de Coopération Intercommunale, le rapport annuel de l'année précédente est transmis aux communes membres de l'EPCI avant le 30 septembre et celles-ci en font une présentation à leur conseil municipal.

L'avis du conseil municipal fait l'objet d'une délibération.

Dans tous les cas, la délibération ne peut comporter aucune décision. Les conseillers pourront néanmoins formuler des souhaits à prendre en compte dans l'établissement des rapports pour les années suivantes.

Par délibération en date du 1^{er} mars 2006, le SIVaTRU a créé une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Cette commission examine chaque année sur le rapport de son président le rapport sur le prix et la qualité des services de collecte et de traitement des ordures ménagères.

SOMMAIRE

Préambule.....	2
SOMMAIRE	3
1. Présentation du SIVaTRU.....	4
2. Les prestations de collecte des déchets ménagers.....	5
3. Les prestations de traitement des déchets ménagers	11
4. Les indicateurs financiers	17
5. La valorisation des déchets	22
6. Données sociales et mesures en matière de prévention :	26
7. Actions de communication :.....	28
8. Perspectives :	29
9. GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS :.....	30
10. ANNEXES :.....	31

1. Présentation du SIVaTRU

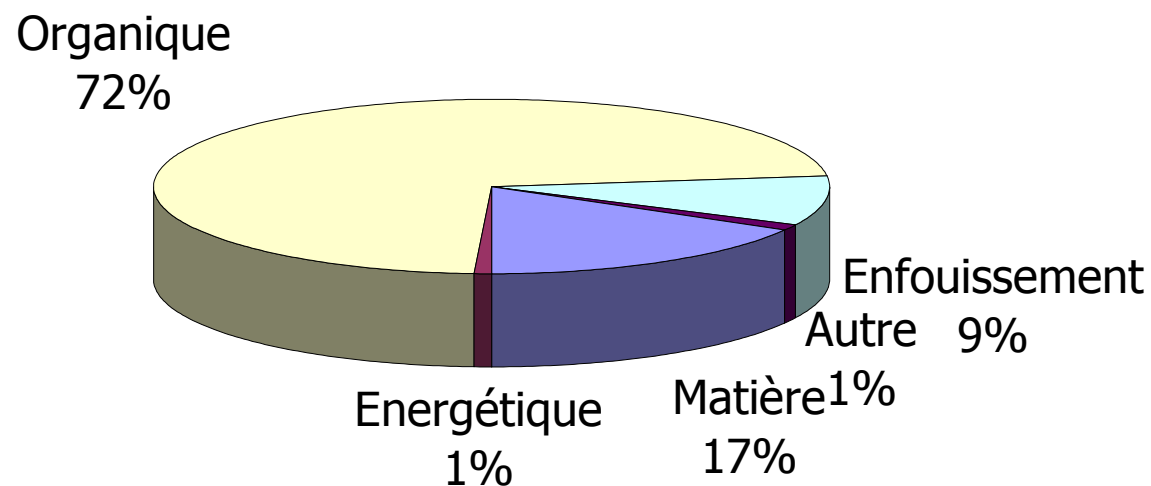
Nom des collectivités adhérentes	Population 1999	Part/population totale	% habitat vertical	Compétences exercées par le SIVaTRU
Communauté de communes des Deux Rives de la Seine	21 765	30.29%	14.06%	Collecte et traitement
Chapet	1 124	1.56%	0.00%	
Chanteloup les vignes	9 544	13.28%	23.48%	
Triel sur Seine	11 097	15.44%	9.19%	
Communauté de communes Vexin Seine	12 763	17.76%	29.96%	Collecte et traitement
Meulan	8 394	11.68%	41.47%	
Vaux sur Seine	4 369	6.08%	4.32%	
Ecquevilly	4 208	5.86%	20.32%	Collecte et traitement
Evecquemont	672	0.94%	0.00%	Collecte et traitement
Maisons Laffitte	21 856	30.42%	36.39%	Collecte et traitement
Médan	1 393	1.94%	0.00%	Collecte
Port Marly	4 412	6.14%	50.58%	Collecte et traitement
Villennes sur Seine	4 790	6.67%	7.91%	Collecte et traitement
TOTAL COLLECTE	71 859	100%	26.52%	

En 2005, la création de la Communauté de communes Vexin Seine a transformé le SIVaTRU en syndicat mixte. En 2006, la création de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine a à nouveau modifié les contours du syndicat. Ces deux communautés de communes ayant instauré la TEOM, le SIVaTRU ne détermine et ne perçoit directement la TEOM que pour la moitié de ses membres.

Ce tableau fait ressortir l'hétérogénéité du territoire du SIVaTRU. En effet, on constate que la population varie de 672 habitants à Evecquemont à 21 765 habitants à Maisons Laffitte et le taux d'habitat vertical varie de 0% à Chapet à 50.58% à Port Marly.

2. Les prestations de collecte des déchets ménagers

Taux de collecte en vue d'un mode de valorisation



Ce tableau fait ressortir la prédominance de la filière compostage dans l'ensemble des déchets collectés : près des trois quarts des déchets ménagers collectés sont destinés au compostage.

Synoptique présentant les flux de déchets collectés par le SIVaTRU en 2006

Flux des déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Destination des déchets collectés	Tonnages entrants	Modes de traitement
Verre	PAP	1 935T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	1 935T	Taux de collecte en vue d'une valorisation : 91 %
	AV	266T	Usine de recyclage du Verre SAMIN	266T	Valorisation matière par recyclage 5767T soit 17%
Emballages hors verre	PAP	3 495T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	3 495T	
Journaux	AV	71T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	71T	Valorisation énergétique par incinération 291 T soit 1 %
OM résiduelles	PAP	25 245T	UIOM AZALYS (Carrières sous Poissy)	291T	
			Centre de compostage sur ordures ménagères CYRENE (Triel sur Seine)	24 954T	Valorisation matière par compostage 25 129 T soit 72 %
Déchets verts	PAP	175T	Centre de compostage sur ordures ménagères CYRENE (Triel sur Seine)	175T	
Encombrants	PAP	2 371T	Plateforme de tri des encombrants CYRENE (Triel sur Seine)	2 371T	Enfouissement 3188 T soit 9%
Benches de déchetterie	Benche	1 157T	Plateforme de tri des encombrants CYRENE (Triel sur Seine)	817T	
			Repreneurs spécifiques	340T	Autres traitements 391T soit 1%
Déchets ménagers spéciaux	AV	54T	Repreneurs spécifiques	54T	
Total		34 769T		34 769T	100%

91 % des déchets collectés sont destinés à être valorisés.

La collecte du verre en apport volontaire représente 12 % du tonnage verre collecté. En revanche les apports volontaires ne représentent que 2% du tonnage de déchets secs collectés.

Concernant les déchets de type encombrants, les collectes en benches représentent une part importante (50 % du tonnage collecté en porte à porte).

Caractéristiques des collectes assurées par le SIVaTRU					
Collecte en porte à porte	Population de la collectivité = 71 859				
Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie	Données de collecte en kg/hab/an
Collecte OMR	Prestataire: Véolia Propreté	C 2 à C 7	Bac roulant vert ou gris couvercle bleu	100%	351
Collecte sélective	Prestataire: Véolia Propreté	C 0.5 à C 1	Bac roulant gris couvercle marron et vert	100%	76
Collecte déchets verts	Prestataire: Véolia Propreté	36 fois par an	Sacs en papier	1.60%	153
collecte encombrants	Prestataire: Véolia Propreté	De 6 fois par an à 1 fois par semaine	En tas sur la voie publique	99.05%	33
Collecte en apport volontaire					
Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie	Données de collecte en kg/hab/an
Collecte du verre	Prestataire: SCHER	C 0.25	colonnes	68.98%	5
Collecte des JRM	Prestataire: Véolia Propreté	C 0.25	colonnes	40.43%	2
Collecte des déchets menagers spéciaux	Prestataire: TRIADIS	De 1 à 24 fois par an	Camionette	100%	1
Collecte des déchets d'activité de soin issu des ménages	Prestataire: Meulan Médical	Sur demande	Conteneur spécifique	44.43%	N-D
Collecte des piles	Prestataire: COREPILE	Sur demande	Conteneur spécifique	100%	N-D
Collecte benne encombrants	Prestataire: TERVERTE	Sur demande	Benne	0.95%	30
Collecte des bennes de déchetteries	Prestataire: TAIS	Sur demande	Lieux aménagés	60.23%	27

Remarques:

On constate une forte amplitude sur les fréquences de collecte qui justifie les taux des taxes par collectivité.

Le volume du parc de conteneur était de 7 834.04 m³ fin 2006. De fortes disparités existent également sur le volume de conteneurs par commune, liées essentiellement à la dotation ou non de conteneurs pour les ordures ménagères résiduelles.

Evolutions :

En 2006, le SIVaTRU a mis en place une collecte des déchets verts pour CHAPET (avenant n° 3 au marché de collecte des OMR VEOLIA PROPRETE). Cette prestation était jusqu'alors réalisée par les services techniques de la commune de Chapet.

Un nouveau contrat relatif à la "mise à disposition de bennes, l'enlèvement et le traitement de déchets municipaux de type gravats inertes, végétaux verts et broyés, déchets mélangés, encombrants, plâtre, ferraille, bois sur les communes du SIVaTRU" a été signé en mars 2006 avec la société TAIS. Jusqu'alors, les contrats signés par les communes avant la reprise de compétence par le SIVaTRU avaient été reconduits. Ce nouveau contrat a permis de simplifier l'organisation de la prestation (un seul interlocuteur pour le SIVaTRU) et surtout de faire d'importantes économies.

Caractéristiques du réseau de déchetteries du SIVaTRU en 2006			
Nombre de déchetteries	2		
Population ayant accès aux déchetteries *	15 305		
Tonnage global entrant	1 271T		
Maîtrise d'ouvrage "haut de quai"	Commune de Triel sur Seine et commune d'Ecquevilly		
Maîtrise d'ouvrage "bas de quai"	SIVaTRU		
Mode d'exploitation "haut de quai"	Régie		
Mode d'exploitation "bas de quai"	Prestataire: VEOLIA PROPLETE (TAIS)		
Jours d'ouverture	De 0.5 à 4 jours par semaine		
Nombre de visites	Environ 100 par jour		
Accueil déchets dangereux des ménages	Oui		
Accès professionnels	Oui/Non		
Type de déchets acceptés	Filière de valorisation/CET	Tonnages collectés par type de déchets	Ratios de collecte en Kg/hab/an
Tout venant	CET classe II	510T	33
Ferrailles	Recyclage	0T	0
Déchets verts	Compostage	215T	14
Gravats	CSD classe III : ECT Gargenville (78)	396T	26
Plâtre	CET classe II	123T	8
Bois	Non	0T	0
Carton	Recyclage	12T	1
Déchets dangereux	Co-incinération	15T	1
	Total	1 271T	83

* La déchetterie d'Ecquevilly n'est accessible que pour les habitants d'Ecquevilly et la déchetterie de Triel sur Seine pour les triellois.

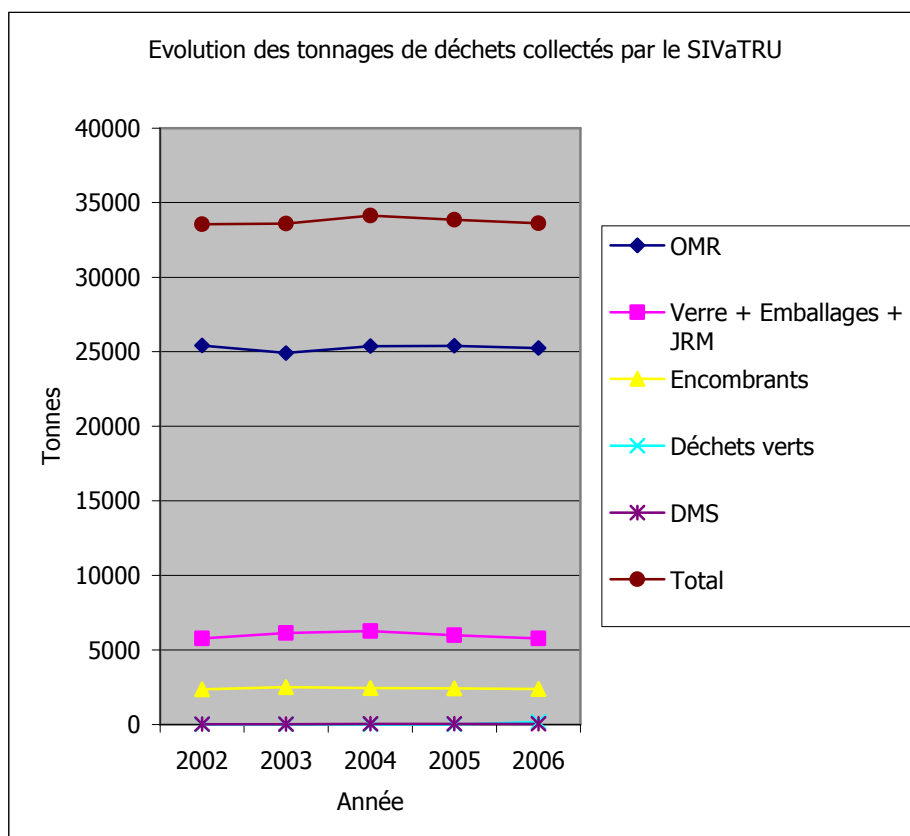
La déchetterie d'Ecquevilly ne comporte que deux bennes (l'une pour les encombrants et l'autre pour le carton) et un espace de stockage des DMS.

Le gardiennage des déchetteries reste de la compétence des communes. En revanche, la collecte et le traitement des déchets sont gérés par le SIVaTRU.

Tonnages par flux des déchets collectés sur le SIVaTRU en 2006

Tonnages de déchets collectés par le SIVaTRU	Tonnages 2006	kg/hab	Données Ile de France 2004*
Ordures ménagères résiduelles	25 245T	351	367
Emballages + JRM	5 767 T dont 337 T de collecte de points d'apports volontaires	80	53
Déchets verts	175T	2	16
Encombrants en porte à porte	2 371T	33	30
Encombrants en bennes	1 157T	16	47
Déchets ménagers spéciaux	51T	0.72	N-D
Piles	2T	0.03	N-D
Seringues	N-D	N-D	N-D
Total	34 769T	484	513

* Source ORDIF



L'évolution des tonnages collectés entre 2005 et 2006 est la suivante :

Ordures ménagères résiduelles : -0.63%
Emballages, verre et journaux revue magazines : -3.59%
Encombrants : -1.94%
Déchets verts : Nouvelle prestation
Déchets ménagers spéciaux : +36.54%
Bennes de déchetteries : non défini (certains flux ne sont pas pesés)
Total déchets SIVaTRU (hors collectes des bennes) : -0.69% (-233T).

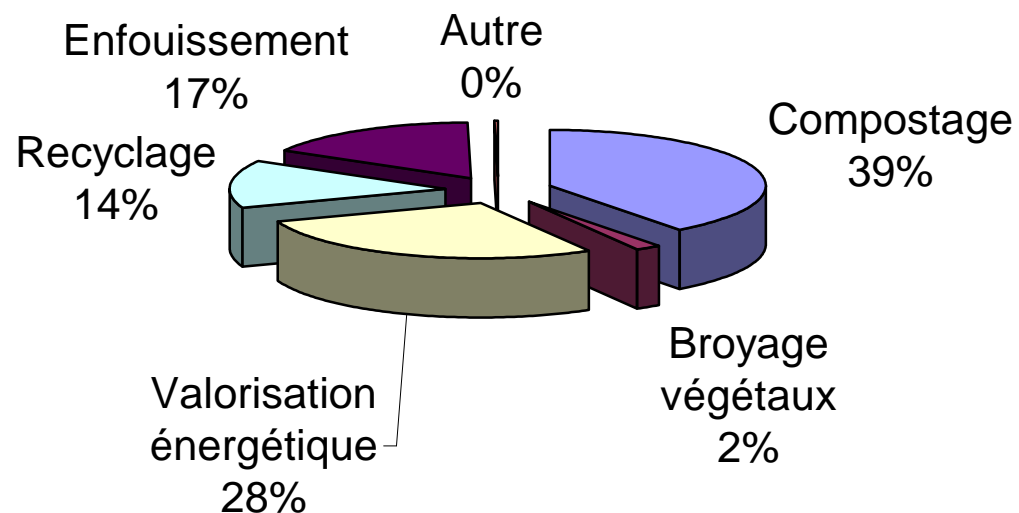
Il ressort de ces chiffres que la collecte des emballages a connu en 2006 une forte diminution qui peut s'expliquer en partie par la généralisation des refus de conteneurs « non-conformes ».

Globalement, les tonnages du SIVaTRU sont en légère diminution par rapport à 2005.

En revanche, la collecte des DMS a connu une très forte augmentation (+36.54%), ce qui devrait contribuer à améliorer la qualité du compost produit et à limiter les pollutions liées à ces déchets.

3. Les prestations de traitement des déchets ménagers

Mode de traitement des déchets des collectivités adhérentes



On constate que la valorisation énergétique qui n'est pas une filière de traitement amont, représente au final plus du quart des tonnages de déchets traités. En revanche, la valorisation par compostage qui représentait 72% des déchets collectés ne représente in fine que 39% des déchets sortants.

Liste des installations où sont traités les déchets du SIVaTRU

Installations de traitement des déchets du SIVaTRU	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Nature des déchets traités par l'installation pour le SIVaTRU	Nature de la valorisation
Centre de compostage sur ordures ménagères CYRENE à Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Ordures ménagères résiduelles et emballages non-conformes	Compost
UIOM AZALYS de Carrières sous Poissy (78)	SIDRU	NOVERGIE	Refus de tri et refus de compost	Électricité
Centre de tri des emballages ménagers CYRENE de Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Emballages ménagers	Recyclage
Plateforme de tri des encombrants CYRENE de Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Encombrants, gravats, fer, bois, carton, végétaux	Recyclage
CSDU classe II du Plessis Gassot (95)	REP	REP	Encombrants résiduels et refus balistiques	-
Centre de stockage de classe 3 de Garqenville (78)	ECT	ECT	Gravats	-
Centre d'élimination final de TRIADIS ROUEN (76)	SAS TRIADIS	SAS TRIADIS	DMS	Co-incinération avec valorisation d'énergie
Installation de traitement des piles de LIFMETAL à STAINS (93)	LIFMETAL	LIFMETAL	Piles et accumulateurs	Transformation (pyrométallurgie, hydrométallurgie, pyrolyse)
Centre Incinération Energie de CRETEIL (94)	CIE (NOVERGIE)	CIE (NOVERGIE)	DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux)	Electricité/chaleur

Le SIVaTRU est propriétaire des installations de compostage ainsi que de tri des emballages et des encombrants.

Les déchets du SIVaTRU sont traités dans un rayon relativement étroit, ce qui permet de limiter les nuisances liées au transport des déchets..

Les modes de valorisation des déchets sont très variés : compostage, incinération, recyclage, transformation ou enfouissement.

Synoptique présentant les flux de déchets traités par le SIVaTRU en 2006

	Installations (capacités de traitement)	Tonnages entrants	Dont déchets du SIVaTRU	Tonnages sortants					
Installations sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité	Centre de compostage sur OMRésiduelles de Triel sur Seine (38500 t)	32 226T	25 272T	Compost	13 352T	Refus -> UIOM d'AZALYS	9 235T	Refus -> CSDU du Plessis-Gassot	1 650T
	Centre CYRENE à Triel sur Seine	N D	755T	Végétaux broyés (compost)	N D				
	Centre de tri des encombrants de Triel sur Seine (260T de stockage)	7 688T	4 609T	Repreneurs	418.55 t dont ferraille 75.65 t bois 51.25t gravats 291.65 t	Refus -> CSDU du Plessis-Gassot	4 065T		
	Centre de tri des emballages ménagers Triel sur Seine (24 000 t dont 16000 t de déchets secs)	21 766 T dont 14 369 T de déchets secs	5 626 T dont 3 474 T de déchets secs	Repreneurs	4 413.23 tonnes dont carton 621.44t plastiques 242.32 t métaux 57.34 t papiers 1 097.58 t et verre 2 394.55 t	Refus -> UIOM d'AZALYS	860T		
Installations privées	Centre de traitement des déchets ménagers spéciaux (N-D)	N D	54T						
	Centre de stockage de classe 3 de Gargenville (N.D)	N D	264T						
	CSDU classe 2 du Plessis Gassot (N-D)	N D	272T						

Il ressort de ce tableau qu'à l'exception des ordures ménagères détournées suite à l'arrêt technique du centre de compostage, aucune tonne de déchet n'a été directement enfouie. Le SIVaTRU a cherché à valoriser le maximum de déchets qu'il était en mesure de valoriser compte tenu de ses moyens techniques.

Les prestations de traitement des déchets ménagers en 2006 :

Evolutions :

Le SIVaTRU a décidé de prolonger le contrat d'exploitation du centre de traitement CYRENE pour une période de 9 mois afin de pouvoir mener à bien la procédure de délégation de service public et analyser les offres des candidats dans un délai raisonnable.

Encombrants :

Le développement du tri des encombrants à l'aide de la pelle hydraulique a permis de valoriser environ 9.3 % des encombrants du SIVaTRU entrants sur le centre CYRENE en 2006 (contre 2.3% en 2005). Les matériaux triés sont : les gravats, la ferraille et le bois. En 2006, GENERIS a remporté l'un des deux lots de l'appel d'offres du SIDRU relatif au traitement des encombrants, permettant d'accueillir de nouveaux tonnages extérieurs sur le centre CYRENE. Au total, 3 204T d'apports extérieurs d'encombrants ont été traités en 2006 sur le centre CYRENE.

Tri sélectif :

L'accueil de l'ensemble des tonnages d'emballages du SIDRU mi 2006 ainsi que l'accueil des tonnages du SMITRIVAL permet désormais d'amortir au maximum les installations de tri des emballages et de ce fait de réduire significativement les coûts de traitement.

Les dernières communes du SIDRU (Conflans Sainte Honorine, le Mesnil le Roi, Orgeval et Vernouillet) ont amené leurs emballages ménagers au centre CYRENE courant 2006.

La valorisation matière est maintenue comme en 2005 à 85% des emballages collectés (déchets secs+verre).

Pour la première année, un plan de caractérisations tenant compte de la nouvelle norme AFNOR a été mis en place en 2006, permettant une meilleure connaissance des déchets entrants. Ainsi, le taux de refus entrant moyen du SIVaTRU issu des caractérisations était de 20.80% en 2006.

Le taux de refus des déchets secs en sortie de centre de tri est maintenu à environ 24.14%.

Enfin, en 2006, de nouvelles filières de recyclage ont été mises en place dans le cadre du nouveau contrat Eco Emballages.

Ordures ménagères résiduelles :

L'arrêt de l'usine d'incinération d'Issy les Moulineaux a permis d'accueillir 6 008 tonnes d'ordures ménagères résiduelles en provenance du SYCTOM de Paris, générant une rémunération d'environ 72 000 € pour le SIVaTRU.

Le taux de déchets ultimes issu du traitement par compostage est passé à 6.5% en 2006 contre 7.6% en 2005.

Evènements marquants sur les installations de traitement :

Arrêts techniques sur le centre de tri :

Réparation du convoyeur d'alimentation de la presse à balles

Changement du moteur de la trémie d'alimentation

Remplacement des disques du crible à étoile

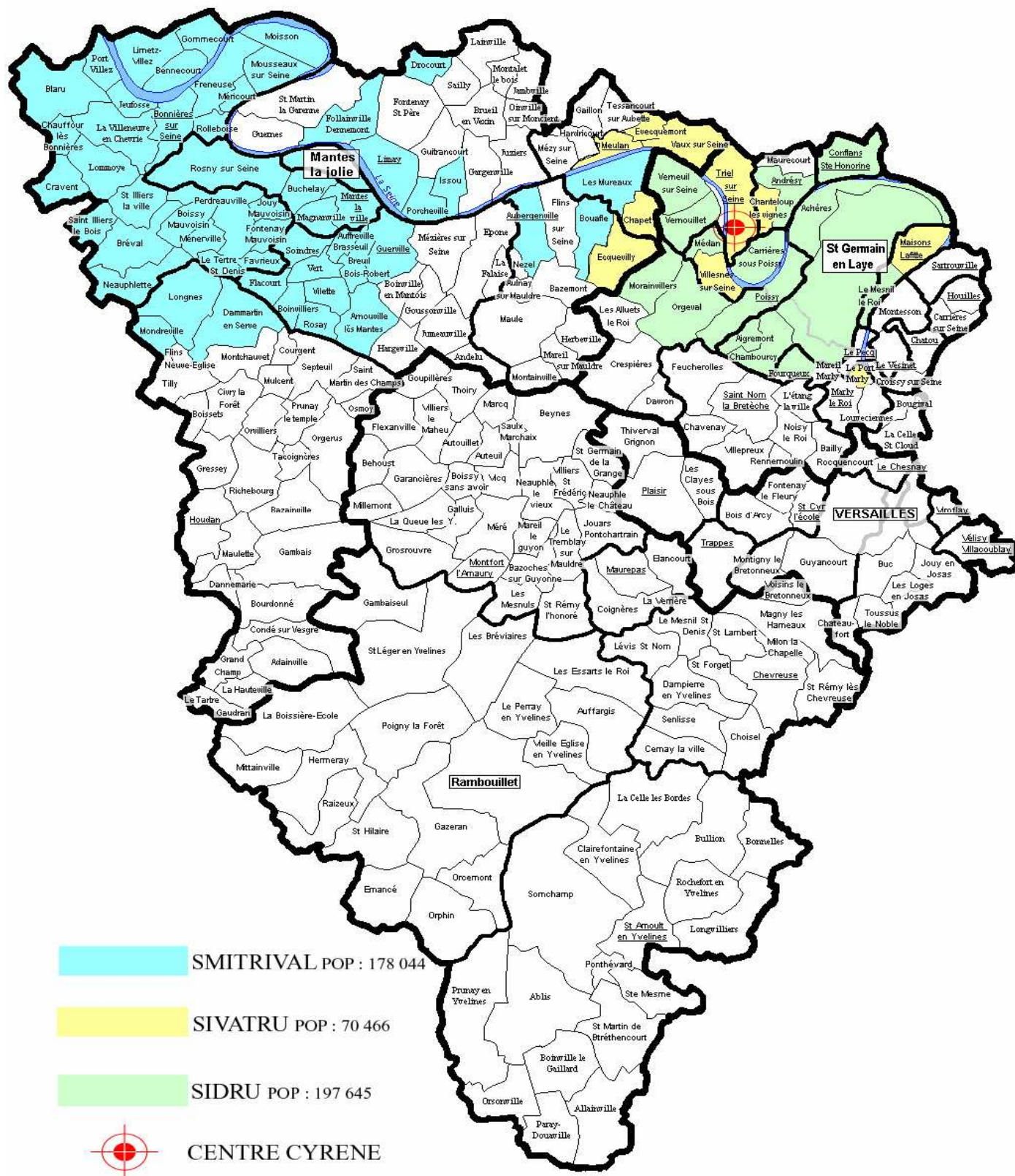
Changement de l'arbre de transmission du crible balistique

Nombre de jours d'arrêts : 5

Arrêt technique annuel de l'usine de compostage (maintenance) :

Du 21 Août au 26 Août 2006

COLLECTIVITES DONT LES EMBALLAGES SONT TRIES AU CENTRE CYRENE



4. Les indicateurs financiers

Les principales prestations rémunérées par le SIVaTRU à des entreprises sous contrat au cours de l'année 2006					
Pour la compétence collecte:					
Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations en € TTC	Evolution 2006/2005
VEOLIA PROPLETE	Collecte des OMR en PàP	MP 5 ans	31/12/2009	1 807 079,53 €	2,78%
VEOLIA PROPLETE	Collecte des emballages en PàP	MP 5 ans	31/12/2009	595 629,13 €	0,49%
VEOLIA PROPLETE	Collecte des encombrants	MP 4 ans	28/12/2009	232 769,50 €	4,73%
VEOLIA PROPLETE	Collectes spécifiques (marchés...)	MAPA 1 an	31/03/2007	101 290,44 €	4,92%
VEOLIA PROPLETE	Collecte des déchets végétaux	MP 5 ans	31/12/2009	10 955,69 €	-
VEOLIA PROPLETE (TAIS)	Collecte (et traitement) des bennes de déchetteries *	MAPA 1 an renouvelable	28/02/2007	45 075,98 €	-47,20%
SCHER	Vidage bornes verre	MAPA 1 an	07/02/2007	9 808,22 €	23,82%
TRIADIS	Collecte des DMS	MP 5 ans	31/12/2009	51 281,49 €	11,11%
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Livraison et entretien des bacs de collecte	MP 15 ans	21/04/2007	123 235,54 €	0,93%
			Total	2 977 125,52 €	1,56%

Pour la compétence traitement :					
Nom de l'entreprise ou du syndicat	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations en € TTC	Evolution 2006/2005
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Compostage des OMR	MP 15 ans	21/04/2007	1 085 958,74 €	-0,95%
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Tri des emballages	MP 15 ans	21/04/2007	498 859,54 €	-16,48%
SIDRU	Incineration des déchets	MP 2 ans renouvelable 2x1 an	31/01/2008	795 186,30 €	-1,38%
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Tri et mise en CSDU des encombrants	MP 15 ans	21/04/2007	368 413,73 €	-2,07%
			Total	2 748 418,31 €	-4,44%

* La collecte des bennes d'encombrants a été également réalisée en 2006 par TERVERTE (Evecquemont), PICHETA et DESHOMMES

On constate que les coûts de traitements sont très proches des coûts de collecte, d'autant plus si l'on exclue la prestation de livraison et maintenance des conteneurs en réalité effectuée par GENERIS et si l'on isole la collecte des DMS et celle des bennes de déchetteries qui incluent le traitement de ces déchets.

Par ailleurs, on constate que les coûts de traitement ont pu diminuer alors que les coûts de collecte ont presque tous augmenté. Ceci s'explique par l'évolution des performances : en matière de traitement, une amélioration de la valorisation se traduit le plus souvent par une baisse des coûts: c'est ce qui s'est produit en 2006, conjointement à une baisse des tonnages. En revanche, en matière de collecte, seule une baisse des tonnages peut faire baisser les coûts. Or en 2006, si une légère baisse des tonnages a bien été constatée, elles n'ont pas permis de compenser l'augmentation des indices de révision.

Comparaison des coûts par filières 2006

Coûts pris en compte = collecte + traitement - recettes, hors frais de structure et hors redevances SMITRIVAL

Coûts	Ordures Ménagères	Emballages	Encombrants
Collecte	1 807 180 €	588 701 €	232 770 €
Conteneurs	69 716 €	135 771 €	
Collecte AV		17 949 €	44 634 €
Traitement	2 020 541 €	655 870 €	367 400 €
Recettes	166 001 €	615 685 €	11 215 €
Total dépenses - recettes	3 731 435 €	782 606 €	633 588 €
Tonnages traités	25 554T	5 626T	4 455T
Tonnages collectés	25 245T	5 783T	2 371T
Collecte Médan	<i>291T</i>	<i>141T</i>	<i>0T</i>
Coût collecte Médan	<i>20 051 €</i>	<i>14 821 €</i>	<i>- €</i>
Apports directs au centre CYRENE	<i>523T</i>	<i>0T</i>	<i>2 108T</i>
Coût/tonne traitée	145,24 €	136,48 €	142,23 €

Economie à la tonne triée en 2006 =	8,76 €
--	---------------

Outre l'aspect environnemental, le coût financier d'une tonne d'emballages était inférieur à celui d'une tonne d'ordures ménagères en 2006.

Ainsi, trier ses emballages rapportait donc en 2006 aux habitants du SIVaTRU 8.76 € par tonne.

Les indicateurs économiques année 2006

Pour la compétence collecte		
	71859	
Indicateurs économiques 2006	en €	en €/hab
Nombre d'habitants desservis		
Contributions des collectivités adhérentes ou des usagers (TEOM...)	3 455 488 €	48,09 €
Coût partagé TTC	3 278 470 €	45,62 €
Soutiens d'Eco Emballages	- €	- €

Pour la compétence traitement		
	70466	
Indicateurs économiques 2006	en €	en €/hab
Nombre d'habitants desservis		
Contributions des collectivités adhérentes ou des usagers (TEOM...)	2 981 625 €	42,31 €
Coût partagé TTC	2 021 673 €	28,69 €
Soutiens d'Eco Emballages	523 588 €	7,43 €
Redevances tiers	1 691 972 €	24,01 €
Produits issus de la valorisation	182 185 €	2,59 €
Autres recettes (pénalités...)	53 994 €	0,77 €

Calcul du coût partagé : somme des charges moins les recettes industrielles moins les soutiens d'ECO EMBALLAGES.

Ce calcul a été réalisé TTC car le SIVaTRU ne récupère pas la TVA et ne saisit pas la TVA dans sa comptabilité.

Par ailleurs, les charges d'amortissement ne sont prises en compte que pour le matériel de bureau du SIVaTRU et les conteneurs de collecte.

Le SIVaTRU qui a lui-même investi dans la construction des installations de traitement n'amortit ni les équipements, ni les bâtiments.

Les indicateurs financiers :

Le montant moyen des produits issus de la **TEOM** perçus par le SIVaTRU en 2006 s'élève à **90.40 € par habitant**.

La moyenne des produits issus de la TEOM perçus par les collectivités d'Île de France en 2005 s'élève à 100 € par habitant.

En comparaison, le coût annuel de l'eau dans le bassin Seine-Normandie (fourniture puis traitement) s'élevait à environ 163.10€ par habitant en 2005 (sur la base de 120 m³ par foyer de 2.31 personnes), dont environ 90 € par habitant consacrés à la collecte et au traitement des eaux usées.

Evènements importants :

Prolongation de délai du contrat d'exploitation.

Principales dépenses d'investissement : remboursement anticipé de 636 000 € correspondant au remboursement du FCTVA lié à la construction du centre de tri.

Explication de l'évolution des coûts :

En matière de traitement, les coûts ont pu être maintenus entre 2005 et 2006 grâce notamment au prolongement du marché de traitement qui a permis de conserver les conditions financières préexistantes. L'amélioration des performances de tri a permis une meilleure valorisation des emballages et des encombrants et ainsi, de contenir les coûts.

Par ailleurs, l'augmentation des apports extérieurs en 2006 a permis au SIVaTRU d'augmenter significativement ses recettes.

En matière de collecte, les contrats ont très peu évolué (contrats en cours, révisions annuelles relativement faibles).

La relative baisse des tonnages a permis de contenir la hausse des prix.

La signature du contrat TAIS a permis également de faire des économies substantielles

Comparaison des coûts des filières :

L'analyse des coûts complets (conteneurs + collecte + traitement, recettes déduites) par filières fait ressortir qu'en 2006, compte tenu des fortes recettes de ventes matériaux issus de la collecte sélective, ainsi que des soutiens élevés consécutifs à l'amélioration des performances de tri, la filière collecte sélective est la moins coûteuse, permettant une économie à la tonne d'environ **9 €** par rapport à la filière ordures ménagères dont le coût est relativement similaire à celui des encombrants.

Le surcoût lié aux erreurs de tri est estimé en 2006 à 184 € par tonne de refus, soit sur la base de 24 % de refus sur 3 474 tonnes triées un surcoût annuel de **153 412 €**.

Mode de financement du service.

Au regard des articles 83, 84 et 85 de la loi du 12 juillet 1999 qui tendent à harmoniser le mode de financement du service d'élimination des déchets ménagers, la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ne peuvent en principe être instituées par une commune ou un EPCI qu'à condition de bénéficier de l'ensemble de la compétence élimination des déchets ménagers et d'assurer au moins la collecte.

Ainsi, toute commune qui s'est dessaisie de l'ensemble de la compétence et donc n'assume plus aucune charge, ne peut plus en principe instituer et percevoir la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Or, le SIVaTRU assure à la fois la collecte et le traitement des déchets ménagers des communes de catégorie A. De fait, il est reconnu au syndicat la possibilité de percevoir directement la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

En 2004, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) était effectivement perçue par le syndicat sur l'ensemble des communes de catégorie A.

Toutefois, la communauté de communes Vexin Seine a repris les compétences collecte et traitement de Meulan et Vaux sur Seine. C'est donc elle qui perçoit la TEOM sur ces communes à partir du 1er janvier 2005. De même, la communauté de communes des Deux Rives de la Seine a repris les compétences collecte et traitement de Chanteloup les Vignes, Chapet et Triel sur Seine. C'est donc elle qui perçoit la TEOM sur ces communes à partir du 1er janvier 2006.

Les prestations prises en charges par le SIVaTRU pour ces communes sont désormais financées par contribution budgétaire des communautés de communes.

Vote de la taxe et mode de recouvrement.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est établie non pas proportionnellement à l'importance du service rendu, mais d'après le revenu net servant de base à la taxe foncière sur les propriétés bâties (ce revenu étant au moins égal à la moitié de la valeur locative cadastrale).

Le taux de la taxe n'est pas fixé directement. Il est déterminé automatiquement par les services fiscaux en divisant le produit attendu de la taxe, tel qu'il est voté chaque année par l'organe délibérant de la collectivité, par la somme des bases d'imposition.

En tant que taxe annexe à la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est recouvrée en même temps et dans les mêmes conditions que celle-ci. Elle est établie au nom des propriétaires, ceux-ci ayant la possibilité de la récupérer sur les locataires au titre des charges locatives.

Les contributions des communautés de communes sont appelées mensuellement par douzième.

5. La valorisation des déchets

Valorisation des produits triés par le SIVaTRU en 2006

Matériaux	Repreneur	Tonnages recyclés	Economies en matières premières *	Economies d'eau *	Economies d'électricité *
Acier	SITA IdF	54 T	54 T de minerai de fer et 27 T de coke	916 m ³	1024 GJ
Aluminium	CORNEC	3.5 T	7 T de bauxite	28 m ³	363 GJ
Carton	SITA IdF	585 T	1 463 T de bois	12 291 m ³	9 949 GJ
E.L.A	SITA IdF	36 T	90 T de bois	760 m ³	615 GJ
Papier	EPR	1 079 T	2 698 T de bois	22 662 m ³	18 345 GJ
Plastique	PAPREC	242 T	194 T de pétrole	1 696 m ³	12 116 GJ
Verre	SAINT GOBAIN	2 395 T	1 580 T de Sable	2 395 m ³	9 578 GJ

* Base = Eco Emballages logiciel "illustrez vos tonnages"

GJ = Giga Joule; Le gigajoule (GJ) est une unité du système métrique utilisée pour mesurer la consommation d'énergie. Par exemple, 1 GJ équivaut à :277,8 kilowattheures d'électricité 26,9 mètres cubes de gaz naturel 25,9 litres de mazout Équivalent à l'énergie produite par la combustion d'un million d'allumettes de bois, 1 GJ de gaz permet de faire cuire plus de 2 500 hamburgers et 1 GJ d'électricité, de maintenir une ampoule de 60 watts allumée pendant six mois.

Au total, la valorisation des emballages triés par les 70 466 habitants du SIVaTRU a permis d'économiser en 2006 :

~ 40 748 m³ d'eau, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 741 habitants
 ~ 51 990 GJ d'électricité, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 333 habitants
 ~ 4 251 tonnes de bois, 1 580 tonnes de sable, 194 tonnes de pétrole, 54 tonnes de minerai de fer, 27 tonnes de coke et 7 tonnes de bauxite

Valorisation :

La valorisation des produits triés paraît inférieure à celle de 2005, toutefois, ceci est lié à un effet de stock et non à un effet de quantité ou de qualité de tri.

En effet, en 2005, une quantité excessive de papier a été affectée au SIVaTRU, créant un stock négatif de 362 tonnes en fin d'année. A l'inverse, en 2006, une faible quantité de papier a été affectée au SIVaTRU, aboutissant à un stock positif de 110 tonnes en fin d'année. De même pour le carton le stock de fin d'année est passé de - 29 T en 2005 à 50 T en 2006.

L'Union européenne a fixé un objectif de valorisation des déchets au 31 décembre 2008 : l'ensemble des déchets (ménagers et non ménagers) devra atteindre un taux minimum de valorisation de 60 % et un taux minimum de recyclage de 55 %.

Le **taux de valorisation global** des déchets du SIVaTRU est passé de 82 % en 2005 à **83.5 % en 2006**.

En 2006, environ 14 % des déchets ménagers du SIVaTRU ont été recyclés.

La " circulaire Voynet " du 28 avril 1998 précise que " *l'objectif national retenu est **qu'à terme, la moitié de la production des déchets** dont l'élimination est de la responsabilité des collectivités soit collectée pour récupérer des matériaux en vue de leur réutilisation, de leur recyclage, pour un traitement biologique ou pour l'épandage agricole* ".

En ce qui concerne le SIVaTRU, ce taux s'élève à 55 % en 2006 (recyclage + compostage + végétaux broyés).

Selon l'ADEME, les ordures ménagères collectées en France en 2004 ont été traitées de la façon suivante :

- ~ stockage : 38 % des quantités collectées
- ~ traitement thermique : 43 % des quantités collectées
- ~ tri pour recyclage : 13 % des quantités collectées
- ~ traitement biologique : 6 % des quantités collectées

Tableau de bord de synthèse : prestation de collecte 2006

Caractéristiques du syndicat pour la prestation de collecte :

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains (SIVaTRU)
 Compétences : Collecte et traitement
 Nombre de communes : 11
 Taux d'habitat vertical : 26.52%
 Population desservie : 71 859

Indicateurs techniques sur les opérations de collecte :

Mode de gestion du service de collecte :	prestation		
Fréquence totale des collectes par semaine :	De 2.5 à 7		
		Evolution n-1	Référence Ile de France 2004*
Tonnage total de déchets collectés pour 2006 par le SIVaTRU :	34 769T	N D	N D
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation :	91%	-0,8%	78%
Ratio par habitant des déchets ménagers collectés (kg/hab) :	484	N D	513 kg/hab
Ratio par habitant des ordures ménagères résiduelles collectées (kg/hab) :	351	-0,6%	367 kg/hab
Ratio par habitant des emballages et journaux magazines collectés (kg/hab) :	80	-3,6%	53 kg/hab
Taux de refus du centre de tri	24%	-0,6%	N D
Ratio par habitant des déchets apportés en déchetterie (kg/hab)	83	N D	47 kg/hab
Part des déchets collectés en déchetterie dirigés vers une filière de valorisation :	18%	N D	28%
Mode principal de traitement des déchets ménagers :	compostage		incinération

Indicateurs financiers :

	en €	en €/hab
Contributions des collectivités adhérentes ou des usagers	3 455 488 €	48,09 €

* Source: ORDIF "quelle gestion des déchets ménagers et assimilés en IdF en 2004?"

Il ressort de ce tableau que les ratios de collecte par habitant du SIVaTRU sont inférieurs à la moyenne d'Ile de France de 2004. Par ailleurs, la part des déchets du SIVaTRU collectés dirigés vers une filière de valorisation est nettement supérieure à la moyenne régionale. En revanche, l'accès aux déchetteries est inférieur à la moyenne régionale, de même que le taux de valorisation des déchets qui y sont déposés.

Tableau de bord de synthèse : Prestation de traitement 2006

Caractéristiques du syndicat pour la prestation de traitement :	
Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains (SIVaTRU)	
Compétences : Collecte et traitement	
Nombre de communes : 10	
Taux d'habitat vertical : 27.03%	
Population desservie : 70 466	

Indicateurs techniques sur les opérations de traitement :		
Mode de gestion du service de traitement :	prestation	
		Evolution n-1
Tonnage total de déchets traités pour 2006 sur les installations de traitement du SIVaTRU :	61 680T	25,2%
Tonnage des déchets des collectivités adhérentes traités par le SIVaTRU en 2006 :	36 851T	0,7%
Part des déchets des collectivités adhérentes dans les tonnages reçus sur les installations de traitement du SIVaTRU :	60%	-19,2%
Part des déchets des collectivités adhérentes dirigés vers une filière de valorisation :	83,8%	2,4%
Taux de refus du centre de tri sous maîtrise d'ouvrage du SIVaTRU :	24%	-0,6%
Taux de refus du centre de compostage sur ordures résiduelles sous maîtrise d'ouvrage du SIVaTRU :	43%	-1,9%
Ratio par habitant des déchets apportés en déchetterie (kg/hab) :	83	N D
Part des déchets collectés en déchetterie dirigés vers une filière de valorisation :	18%	N D

Indicateurs financiers :		
	en €	en €/hab
Contributions des collectivités adhérentes ou des usagers	2 981 625 €	42,31 €

Il ressort de ce tableau que plus de 40 % des déchets entrants sur le centre CYRENE proviennent de collectivités extérieures. Le SIVaTRU a augmenté ses apports de 25% en 2006, ce qui lui permet désormais d'optimiser l'utilisation de ses installations. On constate également que les taux de refus du centre de tri et du centre de compostage ont diminué, permettant d'augmenter la fraction valorisée.

6. Données sociales et mesures en matière de prévention :

1/ Emploi

Le centre de traitement CYRENE exploité par la société **GENERIS** (VEOLIA PROPLETE) comptait au total **53 employés** (dont 42 affectés au tri des emballages).

L'agence de Carrières sous Poissy compte (**VEOLIA PROPLETE**) :

21 personnes à temps plein pour la collecte des OMR, des emballages et des encombrants du SIVaTRU

Enfin, le **SIVaTRU** comptait en 2006, **6 agents** pour la gestion administrative du service de collecte et traitement des déchets.

2/ L'hygiène et la sécurité

Une démarche d'hygiène et de sécurité a été initiée par le SIVaTRU en 2006 incluant quatre actions principales : la nomination d'un ACMO, l'acquisition des registres de sécurité, la création d'une commission hygiène et sécurité, ainsi que l'élaboration du document unique.

Nomination d'un ACMO

Le syndicat a nommé un ACMO (Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité).

La mission de l'ACMO est d'assister et de conseiller l'autorité territoriale auprès de laquelle il est placé dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

Acquisition des registres de sécurité

- **Le registre de signalement des événements indésirables.**

Est considéré comme événement indésirable tout incident pouvant mettre en état de risque ou d'insécurité les professionnels ou les visiteurs de l'établissement.

- **Le registre d'hygiène et de sécurité**

(Article 43 décret n°85-603 du 10 juin 1985)

Ce registre est un moyen de concertation qui permet à tout agent de formuler des observations ou suggestions visant à améliorer l'hygiène, la sécurité, la prévention des risques professionnels et des conditions de travail.

- **Le registre spécial de signalement de danger grave et imminent**

(décret n° 85-603 du 10 juin 1985)

Tout agent en présence d'une situation qui s'avèrerait dangereuse pour sa vie ou pour sa santé ou faisant le constat d'une défektivité dans les systèmes de protection, doit la signaler immédiatement et par écrit à son responsable hiérarchique, dans le « registre spécial ».

Le ou les agents exposés devront se retirer de la situation de travail dangereuse en attendant que des mesures soient prises pour éliminer le danger.

▪ **Le registre de sécurité**

Il a pour objet de recenser l'ensemble des interventions qui sont effectuées par des organismes agréés pour s'assurer que les équipements sont établis, maintenus et entretenus en conformité avec la réglementation en vigueur sur une installation.

Création d'une Commission Hygiène Sécurité

Afin d'évaluer les risques professionnels encourus par chaque agent du SIVaTRU, de finaliser le document unique, de mettre en place les actions de prévention et d'en assurer le suivi, le SIVaTRU a créé une commission chargée du suivi de l'ensemble des actions à mener en la matière.

Elaboration du document unique

Conformément au décret du 05 novembre 2001 et à l'article R 230-1 du Code du Travail, l'employeur est tenu de transcrire et mettre à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs, à laquelle il doit procéder en application du paragraphe III (a) de l'article L.230-2 du Code du Travail.

L'élaboration du document unique – mission confiée à l'ACMO – a commencé début 2006 et donnera lieu à un document définitif début 2007, après validation de la Commission Hygiène Sécurité Environnement et du Comité Technique Paritaire.

3/ Mesures prises pour prévenir les risques sur la santé de l'homme et sur l'environnement des opérations d'élimination des déchets ménagers :

- ~ Réalisation d'une vanne d'isolation des eaux pluviales.
- ~ Campagne de sensibilisation au tri sélectif (recyclades...)
- ~ Développement du tri des encombrants afin de diminuer les tonnages mis en décharge.
- ~ Prise en compte de la météo pour retourner les andains afin de diminuer les odeurs.

7. Actions de communication :

En mai 2006 s'est déroulée la 2^{ème} édition des recyclades. Le SIVaTRU a activement participé à cette manifestation avec notamment la mise en place d'un bus itinérant habillé aux couleurs des « recyclades » et aménagé pour l'occasion.

Organisation des « Recyclades » 2006.

- **Public visé :**

Bus itinérant : scolaires (niveau CP à CM2);

Semaine Portes Ouvertes du centre de traitement CYRENE : adultes (visites interdites aux moins de 15 ans pour des raisons de sécurité) ;

- **Objectif poursuivi :**

BUS ITINERANT :

-Présenter de manière pédagogique et ludique l'ensemble de la chaîne de traitement/valorisation des déchets ménagers (déchets recyclables et ordures ménagères résiduelles) : tri sélectif réalisé à la maison (consignes de tri) / traitement en centre de tri (recyclables), en centre de compostage (OMR) ou en usine d'incinération (refus) / valorisation en usines de recyclage.

-Proposer aux communes de travailler sur un projet commun : moyens humains et matériels mis à disposition par le SIVATRU pour l'organisation et l'animation de l'évènement, en contrepartie d'une participation humaine de chaque commune participante en tant que relais avec les écoles et pour co-animer l'évènement.

CENTRE DE TRI :

Ouvrir les portes du centre de traitement CYRENE afin de faire découvrir le fonctionnement du centre de tri des déchets recyclables et du centre de compostage des OMR.

- **Nombre de visiteurs ou de participants :**

- **Adultes** : 200 visiteurs pour le centre CYRENE (dont 50 lycéens) ;
- **Enfants** : 7 écoles, 18 classes soit environ 540 élèves (du CP au CM2) ;

Outre l'organisation des « recyclades », on peut également citer parmi les principales actions de communication de l'année 2006 :

- ~ La conception de la plaquette de présentation du SIVaTRU.
- ~ La conception du calendrier de collecte 2007

8. Perspectives :

La signature d'une convention entre le SIVaTRU et la commune d'Achères est prévue, permettant aux mansonniens d'accéder à la déchetterie d'Achères. Cette convention devrait aboutir à une amélioration de la valorisation des encombrants et le captage de DMS.

Par ailleurs, le SIVaTRU prévoit la création d'une déchetterie sur son territoire afin d'améliorer le tri des encombrants et le captage des DMS et des DEEE.

Un box à verre doit être réalisé courant 2007, permettant de limiter le bris de verre et donc d'améliorer la qualité du verre réceptionné par Saint Gobain emballages.

Une convention de délégation de service public pour l'exploitation du centre CYRENE doit être signée courant 2007, prévoyant de nouvelles contraintes de valorisations des déchets.

Le SIVaTRU qui ne comptait aucun ambassadeur de tri fin 2006 prévoit l'embauche d'un ambassadeur courant 2007.

9. GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS :

ACMO : Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité

AV : Apport Volontaire

C 1 : fréquence de collecte correspondant à une fois par semaine

CET Centre d'Enfouissement Technique

CSDU : Centre de Stockage des Déchets Ultimes.

DASRI : Déchets d'activités de soins à risques infectieux

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux ou déchets dangereux, déchets des ménages qui par leur composition ou leurs caractéristiques, présentent un caractère polluant et/ou dangereux pour la santé

E.L.A : Emballages pour Liquides Alimentaires

FCTVA : Fond de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée

G.J : Gigajoule

JRM : Journaux Revues Magazines

Kg/hab : kilogrammes par habitant

MAPA : Marchés à Procédure Adaptée

MP : Marchés Publics

N D : Non Disponible

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles, déchets ménagers restant après collectes sélectives.

PAP : Porte à Porte

SIDRU : Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains

SIVaTRU : Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains

SMITRIVAL : Syndicat Mixte des Installations de Tri et de Valorisation

T : Tonne

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TTC : Toutes Taxes Comprises

UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

10. ANNEXES :

- ~ Fiche synthétique par commune : Chanteloup les Vignes
- ~ Fiche synthétique par commune : Chapet
- ~ Fiche synthétique par commune : Ecquevilly
- ~ Fiche synthétique par commune : Evécquemont
- ~ Fiche synthétique par commune : Maisons Laffitte
- ~ Fiche synthétique par commune : Médan
- ~ Fiche synthétique par commune : Meulan
- ~ Fiche synthétique par commune : Port Marly
- ~ Fiche synthétique par commune : Triel sur Seine
- ~ Fiche synthétique par commune : Vaux sur Seine
- ~ Fiche synthétique par commune : Villennes sur Seine

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : CHANTELOUP LES VIGNES

	Chanteloup les Vignes	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	9544	70466	13.54%

Tonnages réceptionnés	Flux	Chanteloup les Vignes			SIVaTRU			Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	3 433T	359.7	1.0%	25 245T	358.3	-0.6%	13.6%
	Emballages	287T	30.1	2.0%	5 289T	75.1	-4.3%	5.4%
	Déchets verts	0T	0.0	N D	175T	2.5	N D	0.0%
	Encombrants*	245T	25.7	-2.8%	2 119T	30.1	-13.2%	11.6%
Apports Volontaires	OM	32T	3.4	103%	299T	4.2	-37.0%	10.8%
	Emballages	16T	1.6	-10.9%	337T	4.8	14.8%	4.7%
	Déchets verts	132T	13.8	N D	580T	8.2	N D	22.7%
	Encombrants	524T	54.9	-10.6%	2 754T	39.1	N D	19.0%
	DMS	3T	0.4	38.0%	51T	0.7	36.5%	6.6%
TOTAL		4 672T	489.5	0.8%	36 849T	522.9	N D	12.7%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Secteur Nord	Secteur Sud
OM	C2	C3
Emballages	C0.5	C0.5
Encombrants	C 0.25	C 0.5

Le camion de collecte des DMS stationne une fois tous les deux mois au Parking de la salle des fêtes
Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au supermarché rue d'Andrézy

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	4.85T	27.55T	32.40T
Encombrants	348.30T	175.65T	523.95T
Total	353.15T	203.20T	556.35T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	16.95T
---	--------

	Chanteloup les Vignes		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	821.185	0.086	7834.040	0.111

	Chanteloup les Vignes	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2006	98.68 €	90.40 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : CHAPET

	Chapet	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	1124	70466	1.60%

Tonnages réceptionnés	Flux	Chapet			SIVaTRU			Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	333T	296.3	2.0%	25 245T	358.3	-0.6%	1.3%
	Emballages	114T	101.8	-4.2%	5 289T	75.1	-4.3%	2.2%
	Déchets verts	175T	155.7	N D	175T	2.5	N D	100.0%
	Encombrants*	44T	39.4	-7.6%	2 119T	30.1	-13.2%	2.1%
Apports Volontaires	OM	2T	1.8	300%	299T	4.2	-37.0%	0.7%
	Emballages	12T	10.7	7.1%	337T	4.8	14.8%	3.6%
	Déchets verts	2T	1.8	N D	580T	8.2	N D	0.3%
	Encombrants	29T	25.6	-29.9%	2 754T	39.1	N D	1.0%
	DMS	1T	1.2	30.1%	51T	0.7	36.5%	2.7%
TOTAL		713T	634.2	0.6%	36 849T	522.9	N D	1.9%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Chapet
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.125

Le camion de collecte des DMS stationne trois fois par an au Parking de la Mairie
Une borne pour la collecte des piles est située à l'accueil de la Mairie

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	2.00T	2.00T
Encombrants	4.00T	24.75T	28.75T
Total	4.00T	26.75T	30.75T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	
	6.25T

	Chapet		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	203.93	0.181	7834.040	0.111

	Chapet	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2006	83.67 €	90.40 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : ECQUEVILLY

	Ecquevilly	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4208	70466	5.97%

Tonnages réceptionnés	Flux	Ecquevilly			SIVaTRU			Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 431T	340.1	-0.4%	25 245T	358.3	-0.6%	5.7%
	Emballages	293T	69.7	-4.0%	5 289T	75.1	-4.3%	5.5%
	Déchets verts	0T	0.0	N D	175T	2.5	N D	0.0%
	Encombrants*	100T	23.7	-7.7%	2 119T	30.1	-13.2%	4.7%
Apports Volontaires	OM	14T	3.4	9467%	299T	4.2	-37.0%	4.8%
	Emballages	29T	6.8	-16.7%	337T	4.8	14.8%	8.5%
	Déchets verts	12T	2.8	N D	580T	8.2	N D	2.0%
	Encombrants	215T	51.2	1.0%	2 754T	39.1	N D	7.8%
	DMS	3T	0.7	64.6%	51T	0.7	36.5%	6.0%
TOTAL		2 097T	498.4	-0.1%	36 849T	522.9	N D	5.7%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Ecquevilly
OM	C 2.75
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.25

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et à la pharmacie Devisme

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	2.75T	11.60T	14.35T
Encombrants	0.00T	2.85T	2.85T
Total	2.75T	14.45T	17.20T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	
	0.65T

Déchetterie	Tonnage	Kg/hab
Encombrants	212T	50.5
Carton	12T	2.7
DMS	3.1T	0.7
TOTAL	227T	54.0

La déchetterie est ouverte tous le samedi matin.

	Ecquevilly		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	339.035	0.081	7834.040	0.111

	Ecquevilly	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2006	82.31 €	90.40 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : EVECQUEMONT

	Evecquemont	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	672	70466	0.95%

Tonnages réceptionnés	Flux	Evecquemont			SIVaTRU			Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	194T	288.1	10.1%	25 245T	358.3	-0.6%	0.8%
	Emballages	71T	105.7	-6.9%	5 289T	75.1	-4.3%	1.3%
	Déchets verts	0T	0.0	N D	175T	2.5	N D	0.0%
	Encombrants*	0T	0.0	-	2 119T	30.1	-13.2%	0.0%
Apports Volontaires	OM	1T	1.1	150%	299T	4.2	-37.0%	0.3%
	Emballages	15T	21.6	127.0%	337T	4.8	14.8%	4.3%
	Déchets verts	1T	1.1	N D	580T	8.2	N D	0.1%
	Encombrants	46T	68.4	49.4%	2 754T	39.1	N D	1.7%
	DMS	1T	0.9	-39.6%	51T	0.7	36.5%	1.1%
TOTAL		327T	486.9	12.6%	36 849T	522.9	N D	0.9%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Evecquemont
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	-

Les encombrants peuvent être déposés au parking du Vieux colombier un samedi tous les deux mois.
 Les DMS peuvent être déposés aux services techniques un samedi tous les deux mois aux services techniques
 Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au dépôt de pain

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	0.75T	0.75T
Encombrants	20.25T	25.70T	45.95T
Total	20.25T	26.45T	46.70T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	
	5.95T

	Evecquemont		SIVaTRU	
	M ³	M ³ /Hab	M ³	M ³ /Hab
Volume de conteneurs	77.111	0.115	7834.040	0.111

	Evecquemont	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2006	77.10 €	90.40 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : MAISONS LAFFITTE

	Maisons Laffitte	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	21765	70466	30.89%

Tonnages réceptionnés	Flux	Maisons Laffitte			SIVaTRU			Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	7 647T	351.3	-1.1%	25 245T	358.3	-0.6%	30.3%
	Emballages	2 026T	93.1	-3.5%	5 289T	75.1	-4.3%	38.3%
	Déchets verts	0T	0.0	N D	175T	2.5	N D	0.0%
	Encombrants*	592T	27.2	-5.5%	2 119T	30.1	-13.2%	27.9%
Apports Volontaires	OM	161T	7.4	6.9%	299T	4.2	-37.0%	54.0%
	Emballages	0T	0.0	N D	337T	4.8	14.8%	0.0%
	Déchets verts	3T	0.1	N D	580T	8.2	N D	0.5%
	Encombrants	255T	11.7	4.3%	2 754T	39.1	N D	9.3%
	DMS	11T	0.5	17.4%	51T	0.7	36.5%	21.5%
TOTAL		10 695T	491.4	-1.5%	36 849T	522.9	N D	29.0%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Grand-Maisons	Longueil	Albine-Château	Napoléon-Charlemagne
OM	C3	C5	C3	C3
Emballages	C1	C1	C1	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25	C 0.25	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne deux fois par mois sur le parking du marché
 Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et chez les commerçants
 Les cartouches d'encre d'imprimante peuvent être déposées à la Mairie
 Des conteneurs pour la collecte des vêtements sont disposés sur différents parkings.

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	158.10T	3.10T	161.20T
Encombrants	133.95T	121.10T	255.05T
Total	292.05T	124.20T	416.25T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	33.10T
---	--------

Volume de conteneurs	Maisons Laffitte		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
	2760.681	0.127	7834.040	0.111

	Maisons Laffitte	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2006	85.22 €	90.40 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : MEDAN

	Médan	SIVaTRU (collecte)	Part / population totale
Nombre d'habitants	1393	71859	1.94%

Tonnages réceptionnés	Flux	Médan			SIVaTRU			Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	291T	209.0	-7.2%	25 245T	351.3	-0.6%	1.2%
	Emballages	141T	101.1	-12.1%	5 289T	73.6	-4.3%	2.7%
	Déchets verts	-	-	-	175T	2.4	N D	-
	Encombrants*	-	-	-	2 119T	29.5	-13.2%	-
Apports volontaires	DMS	2T	1.4	59.6%	51T	0.7	36.5%	3.8%
TOTAL		434T	311.5	-8.6%	32 880T	457.6	N D	1.3%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Médan
OM	C1.5
Emballages	C1
Encombrants	C 0.25
Déchets verts	27 fois/an

La collecte des encombrants et la collecte des déchets verts sont pris en charge directement par la commune
Le camion de collecte des DMS stationne trois fois par an au Parking des Remparts

	Médan		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	0	0.000	7834.040	0.109

L'achat et la livraison des conteneurs sont pris en charge par la commune de Médan

	Médan	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2006	33.44 €	48.09 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : MEULAN

	Meulan	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	8394	70466	11.91%

Tonnages réceptionnés	Flux	Meulan			SIVaTRU			Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	3 249T	387.1	-1.7%	25 245T	358.3	-0.6%	12.9%
	Emballages	393T	46.9	-9.6%	5 289T	75.1	-4.3%	7.4%
	Déchets verts	0T	0.0	N D	175T	2.5	N D	0.0%
	Encombrants*	310T	36.9	1.8%	2 119T	30.1	-13.2%	14.6%
Apports Volontaires	OM	65T	7.8	8%	299T	4.2	-37.0%	21.8%
	Emballages	107T	12.8	20.7%	337T	4.8	14.8%	31.8%
	Déchets verts	53T	6.3	N D	580T	8.2	N D	9.1%
	Encombrants	251T	29.9	-22.7%	2 754T	39.1	N D	9.1%
	DMS	5T	0.6	30.8%	51T	0.7	36.5%	10.4%
TOTAL		4 434T	528.2	-2.4%	36 849T	522.9	N D	12.0%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Secteur 1	Secteur 2	Centre ville
OM	C2	C2	C7
Emballages	C0.5	C0.5	C0.5
Encombrants	C1	C1	C1

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par mois Quai de l'Arquebuse

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie, dans la cour des services techniques et chez les commerçants

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	59.95T	5.25T	65.20T
Encombrants	193.55T	57.15T	250.70T
Total	253.50T	62.40T	315.90T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	16.85T
---	--------

	Meulan		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	1237.483	0.147	7834.040	0.111

	Meulan	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2006	96.47 €	90.40 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : PORT MARLY

	Port Marly	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4412	70466	6.26%

Tonnages réceptionnés	Flux	Port Marly			SIVaTRU			Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 422T	322.4	-2.8%	25 245T	358.3	-0.6%	5.6%
	Emballages	320T	72.6	3.2%	5 289T	75.1	-4.3%	6.1%
	Déchets verts	0T	0.0	N D	175T	2.5	N D	0.0%
	Encombrants*	128T	28.9	-4.2%	2 119T	30.1	-13.2%	6.0%
Apports Volontaires	OM	1T	0.2	-18%	299T	4.2	-37.0%	0.2%
	Emballages	31T	7.0	32.4%	337T	4.8	14.8%	9.1%
	Déchets verts	1T	0.2	N D	580T	8.2	N D	0.1%
	Encombrants	103T	23.3	-13.4%	2 754T	39.1	N D	3.7%
	DMS	1T	0.2	6.9%	51T	0.7	36.5%	2.1%
TOTAL		2 007T	454.8	-2.2%	36 849T	522.9	N D	5.4%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Pavillons et petis collectifs	Grands collectifs et centre ville
OM	C2	C2
Emballages	C0.5	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par trimestre Parking de la Mairie

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au café "le Brazza"

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	0.70T	0.70T
Encombrants	88.30T	14.70T	103.00T
Total	88.30T	15.40T	103.70T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	
	1.80T

	Port Marly		SIVaTRU	
	M ³	M ³ /Hab	M ³	M ³ /Hab
Volume de conteneurs	534.945	0.121	7834.040	0.111

	Port Marly	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2006	84.76 €	90.40 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : TRIEL SUR SEINE

	Triel sur Seine	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	11097	70466	15.75%

Tonnages réceptionnés	Flux	Triel sur Seine			SIVaTRU			Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	3 747T	337.7	-1.3%	25 245T	358.3	-0.6%	14.8%
	Emballages	1 024T	92.3	-5.0%	5 289T	75.1	-4.3%	19.4%
	Déchets verts	0T	0.0	N D	175T	2.5	N D	0.0%
	Encombrants*	297T	26.8	24.4%	2 119T	30.1	-13.2%	14.0%
Apports Volontaires	OM	227T	20.4	-5.5%	299T	4.2	-37.0%	75.9%
	Emballages	62T	5.6	9.3%	337T	4.8	14.8%	18.5%
	Déchets verts	360T	32.4	N D	580T	8.2	N D	62.0%
	Encombrants	1 109T	100.0	N D	2 754T	39.1	N D	40.3%
	DMS	16T	1.4	65.2%	51T	0.7	36.5%	30.7%
TOTAL		6 842T	616.6	5.8%	36 849T	522.9	N D	18.6%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Secteur vert	Secteur jaune	Secteur rose
OM	C2	C2	C2
Emballages	C1	C1	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25	C 0.25

Plusieurs bornes à piles sont installées : à l'accueil de la Mairie, à la déchetterie et chez les commerçants vendeurs de piles

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	199.00T	27.90T	226.90T
Encombrants	434.65T	103.30T	537.95T
Total	633.65T	131.20T	764.85T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	21.15T
---	--------

Déchetterie	Tonnage	Kg/hab
Encombrants	307T	27.7
Végétaux	215T	19.4
Gravats	396T	35.7
Plâtre	123T	11.1
DMS	16T	1.4
TOTAL	1057T	95.3

	Triel sur Seine		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs*	975.055	0.088	7834.04	0.111

	Commune de Triel sur Seine	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2006	93.26 €	90.40 €

Les frais de gardiennages de la déchetterie de Triel sont pris en charge par la communauté de communes des Deux Rives de la Seine.

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : VAUX SUR SEINE

	Vaux sur Seine	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4369	70466	6.20%

Tonnages réceptionnés	Flux	Vaux sur Seine			SIVaTRU			Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 555T	355.9	1.3%	25 245T	358.3	-0.6%	6.2%
	Emballages	341T	78.0	-6.8%	5 289T	75.1	-4.3%	6.4%
	Déchets verts	0T	0.0	N D	175T	2.5	N D	0.0%
	Encombrants*	212T	48.5	-7.2%	2 119T	30.1	-13.2%	10.0%
Apports Volontaires	OM	8T	1.9	69%	299T	4.2	-37.0%	2.7%
	Emballages	24T	5.4	2.6%	337T	4.8	14.8%	7.0%
	Déchets verts	8T	1.9	N D	580T	8.2	N D	1.4%
	Encombrants	113T	25.9	-7.9%	2 754T	39.1	N D	4.1%
	DMS	6T	1.3	61.8%	51T	0.7	36.5%	10.8%
TOTAL		2 266T	518.7	-0.7%	36 849T	522.9	N D	6.1%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Vaux Sur Seine
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne une fois tous les deux mois Place de la Gare

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'ancienne Mairie, Place de la Gare, au centre de loisirs et à la pharmacie Cornet

Un conteneur pour les seringues et aiguilles est disposé aux ateliers municipaux

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	8.10T	8.10T
Encombrants	10.45T	102.60T	113.05T
Total	10.45T	110.70T	121.15T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	
	9.15T

	Vaux sur Seine		SIVaTRU	
	M ³	M ³ /Hab	M ³	M ³ /Hab
Volume de conteneurs	445.74	0.102	7834.040	0.111

	Vaux sur Seine	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2006	88.55 €	90.40 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : VILLENES SUR SEINE

	Villennes sur Seine	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4790	70466	6.80%

Tonnages réceptionnés	Flux	Villennes sur Seine			SIVaTRU			Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	2 009T	419.4	3.8%	25 245T	358.3	-0.6%	8.0%
	Emballages	437T	91.2	-4.6%	5 289T	75.1	-4.3%	8.3%
	Déchets verts	0T	0.0	N D	175T	2.5	N D	0.0%
	Encombrants*	192T	40.2	1.2%	2 119T	30.1	-13.2%	9.1%
Apports Volontaires	OM	11T	2.3	4300%	299T	4.2	-37.0%	3.7%
	Emballages	42T	8.8	32.8%	337T	4.8	14.8%	12.5%
	Déchets verts	105T	21.8	N D	580T	8.2	N D	18.1%
	Encombrants	160T	33.3	15.1%	2 754T	39.1	N D	5.8%
	DMS	2T	0.5	-12.7%	51T	0.7	36.5%	4.4%
TOTAL		2 958T	617.5	5.2%	36 849T	522.9	N D	8.0%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Villennes sur Seine
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par trimestre devant la Mairie
Une borne pour la collecte des piles est située à l'accueil de la Mairie

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	2.15T	8.85T	11.00T
Encombrants	120.60T	38.95T	159.55T
Total	122.75T	47.80T	170.55T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	
	13.10T

	Villennes sur Seine		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	438.871	0.092	7834.040	0.111

Remarque : l'achat et la livraison de conteneurs à ordures ménagères est pris en charge par la commune de Villennes sur Seine

	Villennes sur Seine	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2006	98.53 €	90.40 €

